



AVIS DE RÈGLE

PROJETS DE MODIFICATIONS MODIFIANT:

**LA NORME CANADIENNE 51-101 SUR L'INFORMATION CONCERNANT LES ACTIVITÉS
PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES, ANNEXE 51-101A1 RELEVÉ DES DONNÉES RELATIVES AUX
RÉSERVES ET AUTRE INFORMATION CONCERNANT LE PÉTROLE ET LE GAZ,
ANNEXE 51-101A2 RAPPORT SUR LES DONNÉES RELATIVES AUX RÉSERVES
DE L'ÉVALUATEUR OU DU VÉRIFICATEUR DE RÉSERVES QUALIFIÉ INDÉPENDANT,
ANNEXE 51-101A3 RAPPORT DE LA DIRECTION ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR L'INFORMATION CONCERNANT LE PÉTROLE ET LE GAZ (NC 51-101)**

ET

**L'INSTRUCTION COMPLÉMENTAIRE 51-101IC SUR L'INFORMATION CONCERNANT
LES ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES (51-101IC)**

Le 19 novembre 2007, le ministre de la Justice et Consommation a donné son consentement à l'établissement des projets de modifications modifiant les textes réglementaires énoncés ci-dessous, qui entrent en vigueur le 28 décembre 2007 :

- Projet de modifications modifiant la NC 51-101; et
- Projet de modifications modifiant 51-101IC.